

Questions orales

L'UTILISATION D'UNE AUTRE MÉTHODE D'ÉLIMINATION

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, le ministre ne se soucie aucunement des \$350,000 que la société perd chaque jour. Pourtant, la Chambre sait bien que quatre chercheurs sur cinq sont contre. Le ministre a-t-il recommandé à la société d'utiliser une autre méthode d'élimination des déchets qui polluent l'eau, c'est certain, ce qui va à l'encontre du décret du conseil? Pense-t-il, par ailleurs, que la mine peut être rouverte dès aujourd'hui?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je recommanderai certains changements s'il le faut lorsque je posséderai les renseignements. Je ne me contenterai pas des belles paroles du député.

L'INDUSTRIE DANS LE SUD DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre des Pêches et des Océans. Il se rend compte que pour la troisième semaine, l'industrie de la pêche est paralysée dans le sud de la Nouvelle-Écosse en raison de la piètre situation du marché pour l'industrie du poisson de fond. Le ministre a-t-il demandé à l'Office des prix des produits de la pêche d'examiner le problème puisque la Nouvelle-Écosse et les pêcheurs à la drague lui ont demandé de le faire et si tel est le cas, l'Office pourrait-il se réunir dès cette semaine pour examiner l'urgence de la situation, sinon lui demandera-t-il d'agir ainsi?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, sauf erreur, la loi stipule que l'Office des prix des produits de la pêche examine la situation à la fin de la saison de la pêche pour déterminer si le revenu des pêcheurs a été touché par des facteurs tels que la commercialisation et les marchés. Comme il n'y a pas encore eu de pêche, l'Office ne peut guère donner son avis, mais je lui demanderai d'examiner la situation pour se rendre compte si effectivement en vertu de la loi actuellement en vigueur, il peut faire des recommandations au gouvernement.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LES EFFECTIFS DES FORCES ARMÉES

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et a trait au chiffre alarmant de démissions et de retraites anticipées parmi les officiers supérieurs des forces armées à longs états de service. En effet, ce chiffre est anormalement plus élevé que le nombre normal de départs. Le ministre sait-il que ce phénomène est attribuable au mauvais moral, à l'unification, à l'absence d'identité distincte, et au fait que nos militaires sont mal équipés, en nombres insuffisants et surmenés? Prend-il des mesures pour mettre fin à cet exode en enquêtant sur l'état du moral et les autres problèmes créés par l'unification, comme j'ai tenté de le faire dans la circulaire que voici et que j'ai envoyée aux militaires de ma circonscription? Sait-il que les membres des forces armées ont reçu de leurs supérieurs l'ordre de ne pas répondre à ce questionnaire?

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je désire répondre en français à la question que l'honorable député vient de poser au sujet du moral de nos Forces armées, qui serait très bas, et de la retraite prématurée de certains de nos généraux et de nos officiers supérieurs. Cette retraite est due normalement au fait que nos officiers supérieurs, à cause de leur grande compétence et de l'entraînement très poussé qu'ils ont reçu dans les Forces armées, désirent faire nouvelle carrière dans l'entreprise privée ou la Fonction publique, car ils veulent rendre service à leur pays d'une autre façon.

Je n'ai aucune indication, madame le Président, selon laquelle le moral des Forces armées soit à son plus bas; au contraire, depuis que le gouvernement a ré-équipé les Forces armées avec le meilleur équipement possible, et que nous avons augmenté les rémunérations de façon satisfaisante, je pense que le moral des Forces armées est meilleur qu'il ne l'a jamais été.

[Traduction]

LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, à mon avis, la réponse du ministre montre que son cabinet ne comprend guère ou pas du tout ce problème des plus graves. Le ministre peut-il m'expliquer pourquoi 86 p. 100 de ceux qui ont répondu au questionnaire ont affirmé que le moral était bas au sein des forces armées, pourquoi 84 p. 100 étaient en faveur de grades et d'uniformes distincts pour les trois armes, et pourquoi 74 p. 100 ont dit que l'unification ne donnait rien de bon?

[Français]

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je suis bien au courant du questionnaire dont parle l'honorable député, car je l'ai en main. Je pense qu'il a adressé à ses commettants un questionnaire portant sur l'identité, l'éducation, la satisfaction des membres des Forces armées, leur niveau de moral, et ainsi de suite. Je pense qu'il faudrait tout de même, madame le Président, réagir à l'envoi d'un tel questionnaire qui commence ainsi, et je cite:

Je suis très orgueilleux des membres des Forces armées canadiennes, mais je crois que leur moral est très bas, qu'ils n'ont pas l'équipement voulu et que l'expansion des Forces armées est trop grande.

A mon avis, lorsqu'on commence un questionnaire d'une façon aussi négative, je ne peux pas comprendre comment les gens peuvent y répondre de façon non biaisée.

[Traduction]

L'ENVOI ÉVENTUEL DE MILITAIRES AU MOYEN-ORIENT

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, c'est également au ministre de la Défense nationale que je m'adresse. Pourrait-il indiquer à la Chambre si un gouvernement étranger ou un organisme international a saisi le Canada, à titre officiel ou officieux, d'une demande d'envoi de militaires au Moyen-Orient?